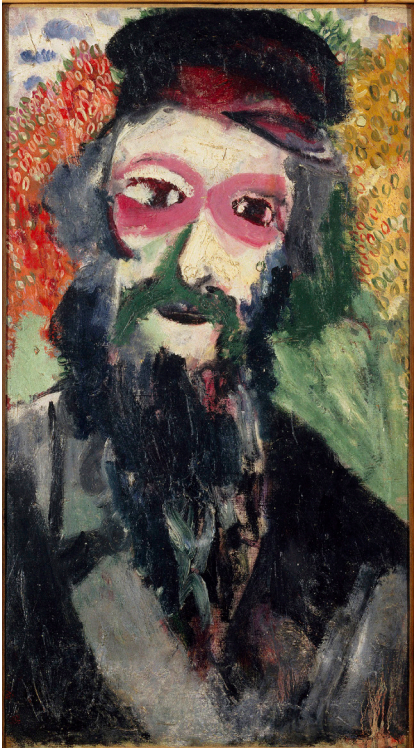


# Le Père de Chagall présenté au mahJ avant sa restitution



Marc Chagall, *Le Père*, 1911  
Huile sur toile  
Paris, Musée national d'art moderne  
© ADAGP, Paris, 2022

- ▶ Dominique Schnapper, présidente
- ▶ Paul Salmona, directeur
- ▶ Marion Bunan, secrétaire générale
- ▶ Pascale Samuel, conservatrice de la collection moderne et contemporaine
- ▶ Muriel Sassen, responsable du service de la communication et des publics
- ▶ Contact presse:  
Sandrine Adass  
01 53 01 86 67 / 06 85 73 53 99  
sandrine.adass@mahj.org

L'Assemblée nationale et le Sénat viennent d'adopter un projet de loi relatif à la restitution de 15 œuvres d'art aux ayants droit de leurs propriétaires victimes de persécutions antisémites.

*Le Père* (1911) de Marc Chagall sera donc restitué prochainement aux descendants de David Cender, premier propriétaire de l'œuvre. Inscrite à l'inventaire du Musée national d'art moderne, en dépôt au mahJ depuis son ouverture en 1998, cette huile sur toile était présentée en 2021 dans l'exposition « Chagall, Modigliani, Soutine... Paris pour école, 1905-1940 ». Elle fera l'objet d'un ultime accrochage dans les salles du mahJ, à partir du 23 février 2022, et jusqu'à sa restitution.

Luthier et professeur de violon, David Cender (Lodz, 1899 – Metz, 1966) acquiert *Le Père* en 1928 à Varsovie auprès du marchand Abe Gutnajer. La toile faisait probablement partie des œuvres laissées par Chagall à son départ de Paris en 1914. Au printemps 1940, David Cender doit abandonner tous ses biens lorsqu'il est transféré dans le ghetto de Lodz. Il sera ensuite déporté à Auschwitz avec sa femme et sa fille, qui seront assassinées. Rescapé, David Cender s'installe en France en 1958 et entreprend l'année suivante des démarches auprès de la République fédérale d'Allemagne en vue de l'indemnisation des biens qui lui ont été spoliés. Les autorités allemandes reconnaissent en 1972 la spoliation du tableau, mais sa localisation reste inconnue. Ce n'est que récemment, grâce aux recherches de provenance menées par la société Mondex, puis par la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 du ministère de la Culture et le Musée national d'art moderne – Centre Pompidou, que l'œuvre a pu être identifiée dans les collections de ce dernier. Elle y était entrée par dation en paiement des droits de succession de Marc Chagall en 1988, le peintre ayant récupéré le tableau après-guerre dans des conditions inconnues.

« L'image était peinte avec des couleurs contrastées fortes, le visage était blanc. Les yeux sombres ressortaient du visage blanc, il était bordé de rouge. Les cheveux épais qui pendaient en papillotes à gauche et à droite sous le couvre-chef, la barbe forte et la moustache tombante étaient noirs et gris. Le fond était très coloré, appliqué de manière épaisse. Je me souviens encore que la casquette était un peu tordue, de sorte que la visière pointait davantage vers la gauche [...] »

David Cender, attestation du 21 mai 1962